



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser René 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 03.88.95.84.40
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 45, route du Rhin 67100 Strasbourg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 39 boulevard d'Europe 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2010

Le Président a ouvert l'Assemblée Générale Ordinaire à 16h20, immédiatement après l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Lecture étant faite, le compte rendu de l'assemblée générale du 21 février 2009 est approuvé à l'unanimité, moins une abstention.

Les résultats économiques de l'activité de l'année 2009 sont présentés par le Trésorier Monsieur Arnaud BENTZ. Les différents postes de charges et de produits sont commentés et il ressort de cette analyse que la trésorerie du Pas de Tir de Boersch a connu une hausse de 3 305.55 Euros par rapport à l'année passée. Elle s'élève à 5 327.41 euros au 31 décembre 2009.

Monsieur Arnaud BENTZ remercie Monsieur Marcel KEHRES pour la bonne tenue des fiches de caisse sous sa responsabilité. Les différents intervenants concernés confirment que les documents mis en place pour suivre les opérations financières réalisées au niveau du Club House donnent entière satisfaction et que leur usage doit se poursuivre.

La parole est ensuite donnée aux réviseurs aux comptes. Monsieur Philippe GADOULEAU s'exprimant en son nom et en celui de Monsieur Clément STEGER, absent excusé. Monsieur Philippe GADOULEAU résume les contrôles et vérifications effectués par les réviseurs aux comptes et conclut à une bonne tenue de la comptabilité.

Quitus est alors donné à l'unanimité au Trésorier pour les comptes de l'exercice 2009.

Le Président procède ensuite au bilan sportif des manifestations sur la période écoulée. Il remercie Monsieur Jean Claude KARCHER pour le bon déroulement de la saison de Ball Trap. Monsieur KEHRES Marcel rappelle, quant à lui, les excellents résultats obtenus cette année, entre autres le titre de champion d'Alsace de corpo.

Monsieur Gilbert OHRESSER, s'engage, de part sa nouvelle fonction, à organiser un concours de tir sur cibles dans l'année à venir. Le Président propose de coupler ce concours avec le Challenge Keller tiré en Ball Trap, ceci les 15 et 16 mai 2010. Le samedi serait organisé un tir « tous calibres », alors que le dimanche, seul serait autorisé le tir en 22LR, conformément à l'arrêté municipal du 10 août 2008.

Il est ensuite débattu des projets de rénovation et d'amélioration des installations de tir sur cible.

Le Président, Monsieur MITTELHEISER, rappelle les limitations de calibres dédiés aux différents pas de tir, les rameneurs de cibles prévus pour le tir 22LR ne pouvant résister à des impacts de calibre supérieur. De même, la vocation de tir de loisir du Club n'exclut pas le principe élémentaire de maintien de la propreté des installations. Il est clairement rappelé que le tir sur verre est strictement interdit. Il sera fait preuve de la plus grande sévérité à l'égard des personnes ne respectant pas ces règles.

Le principe de la mise en place de silhouettes métalliques est acté, le budget estimé pour ce poste pourrait être de 300 euros. 40 traverses de chemin de fer, d'une valeur de 600 euros sont en commande ; elles serviront pour les portiques de tir et afin de créer un mur anti-bruit, notamment au niveau du groupe électrogène. La mise en place des pièges à balles, récupérateurs de plomb, débutera par deux équipements. Un devis est en cours et devrait se chiffrer à 1 100 euros par équipement environ.

Un achat de plateaux de Ball-trap est à prévoir, le stock étant à un niveau faible.



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser René 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 03.88.95.84.40
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 45, route du Rhin 67100 Strasbourg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 39 boulevard d'Europe 67210 Obernai tel : 06.74.38.19.88
Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Les journées de travail nécessaire à la mise en place des nouveaux équipements seront fixées ultérieurement et communiquées par voie d'affichage au club-house et par insertion sur le site internet du club.

Divers échanges ont encore lieu et tous les thèmes à l'ordre du jour ayant été débattus, L'assemblée Générale ordinaire est close vers 17 heures 00 par le Président, avant d'offrir le verre de l'amitié aux membres présents.